

EXTRA

Température
Probabilités pour les prochains 24 heures
TOMONTO, 18, 11 h. am.—Temps généralement beau aujourd'hui, averses locales, ce soir; pas beaucoup de changement dans la température.

ABBOTT ET CHAPLEAU

Détails intéressants
Voici les notes d'un correspondant du Canada sur la crise qui a précédé la formation du cabinet temporaire actuel:
" A midi, les ministériels ont appris que M. Chapleau consentait à faire partie de l'administration. Plus d'un ont laissé échapper un soupir de soulagement quand cette nouvelle s'est répandue parmi les députés. L'insinuation qui était parvenue sur bien des figures s'est dissipée et on est maintenant d'opinion que la crise est passée, momentanément du moins. Il est acquis que M. Chapleau a gagné son point et que tout est en condition de se le voir à accepter sans condition de la part de son ancien adversaire, le secrétaire d'Etat. Il a eu la promesse d'un remaniement général du cabinet après la session et celle d'être promu au département des chemins de fer et de caux.

Lorsque M. Chapleau laissera le secrétariat d'Etat, il sera, dit-on, remplacé par M. Macintosh, député d'Ottawa.
On dit que M. le sénateur Drummond a servi d'intermédiaire entre M. Chapleau et le nouveau premier ministre. C'est un fait qui a été jeté les bases de l'arrangement. M. Abbott s'est rendu ce matin en personne à la résidence du secrétaire d'Etat pour s'entretenir officiellement des promesses que celui-ci avait faites par l'honorable M. Drummond. L'entrevue a duré une heure. M. Abbott est ensuite allé à la salle du conseil où tous les autres ministres étaient déjà réunis et leur a annoncé que M. Chapleau avait accepté de faire partie du nouveau cabinet.

Le leader de la Chambre des communes sera sir John Thompson.
Le secrétaire d'Etat a le pied beaucoup plus enflé qu'hier, et il lui a été impossible de se rendre à la Chambre des communes cette après-midi.

Dans les cercles libéraux on garde le silence sur la formation du nouveau ministère. Le chef de l'opposition n'a pas pris la parole après sir Hector Langevin cette après-midi. Il a réservé, dit-on, à une date ultérieure les commentaires qu'il a à faire sur le nouveau gouvernement.

Il n'entend le critiquer qu'après l'avoir vu à l'œuvre et désire lui donner le "fair play" briannique.

On annonce que le secrétaire d'Etat a rappelé à M. Abbott, durant l'entrevue qu'il a eue avec lui, les services qu'il a rendus à son parti pendant qu'il était ministre des affaires politiques. Si le district de Montréal a été remporté d'emblée à chaque élection générale par le parti conservateur, c'est au secrétaire d'Etat et à sa grande popularité auprès des masses qu'il faut attribuer ce fait."

ECHOS POLITIQUES

A la séance d'hier, M. Tarte s'est plaint que des documents demandés depuis un mois au département des Travaux Publics, n'ont pas encore été sur le bureau de la chambre.
Sir Hector lui répondit que le député de Montigny avait tous les documents demandés et qu'ils trouvaient dans le département.

On entend encore circuler aujourd'hui la rumeur que M. Abbott a été désigné comme premier ministre par Lord Mount Stephen, le magnat des chemins de fer et de la finance.

On dit que M. D. McCarthy avait le désir d'être premier ministre; il ne voulait pas jouer un second violon.

Il est rumeur qu'à moins d'être satisfait des élections demandées pour aujourd'hui sur les remaniements ministériels, l'opposition proposera un vote de non-confiance contre la nouvelle administration.

Un caucus ministériel a eu lieu ce matin.

Le discours du budget sera prononcé mardi.

A la mémoire de Chénier
Les citoyens de Sainte-Scholastique ont envoyé une couronne qui sera déposée sur la tombe de Chénier.

Les étudiants
Ce soir à 8 heures, aura lieu au cercle Ville-Marie, une assemblée générale des étudiants en médecine des universités Laval et Victoria.

On se bat de l'assaut de celui-ci; les élèves veulent se former en corps et aller à la rencontre des restes mortels de Dr Cherrier et en composer la garde d'honneur. Que tous les élèves s'y rendent en foule.

Encore de la place pour la population
On dit qu'une grande propriété située au nord du chemin de fer du Pacifique Canadien, faisant face à la rue St-Denis doit être partagée en terrains à bâtir. On y construisera des bâtiments semblables à celles que l'on voit dans les plus anciennes parties de la rue St-Denis; il est certain qu'en y érigeant de belles résidences ce quartier deviendrait des plus fashionables.

Les licences de voitures
Environ 60 cochers ou particuliers ont été arrêtés depuis hier pour avoir conduit leur voiture sans être munis d'une licence. Le plus grand nombre des délinquants ont reconnu leur culpabilité et ont été condamnés seulement à \$1 d'amende et les frais ou huit jours de prison.

Accident
Un "tramp" nommé Hugh O'Malley, qui s'était caché sous un train de marchandises, en route pour Montréal, est tombé sur la voie, près de Sainte-Anne, et a été gravement blessé à la tête. Il a été amené à l'hôpital sans connaissance. L'ambulance est allée le chercher à la Pointe Saint-Charles et l'a transporté à l'hôpital Général.

Comme l'arôme n'est pas de cigare aussi recommandable que le liantage Rosebud.

L'AFFAIRE REYNOLDS

Les avocats de la défense protestent vigoureusement contre la lecture des dépositions

M. Poirier demande un nouveau procès dans la cause de Gauvreau

RÉCÉPTE D'HIER APRÈS-MIDI
Le docteur McKeehan qui a déjà été examiné mardi dernier, est appelé de nouveau devant le juge M. St-Pierre, dit qu'il savait que Myers devait mourir et qu'il le lui avait dit. Le défunt refusa pendant un certain temps de le croire. " Je jure, dit-il, que lorsque Myers a fait sa seconde déposition, il savait qu'il était sans espoir d'être révoqué."

Le docteur Tremblay, un des secrétaires du bureau de police, dit qu'il a pris la déposition ante mortem du défunt, le jour même de sa mort. L'échevin J. B. R. Dufresne était là, comme juge de paix. Le blessé était très faible mais possédait sa connaissance entière. Il était trop faible pour signer. Les docteurs Kirkpatrick et McKeehan étaient là, comme juges de paix. Ils ont été présents tout le temps. Lorsque Myers est entré dans la chambre, Myers dormait. En réponse au docteur Kirkpatrick qui lui a demandé s'il savait qu'il était mourant, le blessé a répondu oui. Le témoin lui a alors lu sa première déposition et lui a demandé s'il s'en souvenait. Il a répondu oui et qu'elle était vraie. Myers est mort environ une heure après que le témoin a quitté son chevet.

Lorsque M. Poirier a demandé au docteur Kirkpatrick s'il se souvenait de ce qu'il avait dit, le docteur a répondu qu'il ne se souvenait pas. M. Poirier a demandé au docteur Kirkpatrick s'il se souvenait de ce qu'il avait dit, le docteur a répondu qu'il ne se souvenait pas.

M. Saint-Jean questionne de nouveau Madame Myers qui dit qu'elle était présente le jour de la mort de son mari. Elle a donné sa seconde déposition, le 18 mars, le jour de sa mort. Il possédait alors sa connaissance entière. En réponse à M. Macintosh, elle a dit qu'elle n'avait pas demandé à son mari s'il aimerait à prendre un peu de champagne, il a répondu oui. Elle l'a attendu pendant un certain temps, lorsqu'il lui a dit la déposition qu'il lui a demandé si elle était vraie.

M. Saint-Jean demande alors que les deux dépositions données par Myers les 15 et 18 mars soient lues en cour.

M. Saint-Pierre s'objecte à cette motion et dit qu'il serait aussi bref que possible, mais que ça prendrait un mois à lire. Le juge a dit qu'il est alors décidé d'ajourner la cour.

La séance ce matin a été occupée de part et d'autre par les arguments des avocats de la Couronne et de la défense au sujet de la lecture des deux dépositions. Un grand nombre de jurés, Nombre d'autorités ont été cités. Le juge Church a pris la question en délibéré.

Une motion a été présentée par M. Poirier qui a défendu Honoré Gauvreau, la semaine dernière demandant que son client obtienne un nouveau procès.

Gauvreau a dit qu'il avait séduit une jeune fille âgée de moins de 16 ans et a été trouvé coupable. M. Poirier a soumis à la cour un affidavit allant à dire que la jeune fille n'était point à première vue, et prétend que le verdict n'a pas été rendu selon les faits prouvés par les témoignages produits lors du procès. La motion est prise en délibéré.

L'argumentation dans la cause de Reynolds se continue cette après-midi.

Héritage de Chicago
Mme veuve M. Arbour, de cette ville, vient de recevoir la nouvelle de la mort de son grand-père, à l'âge de 95 ans. Elle lui laisse une fortune de \$25,000.

Théâtre Royal
L'excellente troupe de Zera Semon continue à charmer l'auditoire au Royal et tiendra l'affiche tout le reste de la semaine. C'est la dernière semaine des représentations de la saison, le public devra se rendre en foule au Royal d'ici à dimanche prochain.

L'œuvre des Tabernacles
Monsieur le rédacteur,
Mardi, 23 juin, à 3 heures p. m., Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal fera l'ouverture de l'exposition annuelle de l'œuvre des Tabernacles, à la salle des réunions ordinaires, maison de la congrégation de Notre-Dame, rue St-Jean-Baptiste.

Le Lycéum
La première représentation de "Olivette" a été donnée hier soir au Lycéum, devant un auditoire des plus nombreux. A part quelques critiques de détail, le spectacle est impossible d'éviter pour une première représentation, tout à fait au-dessus de tout ce qui a été joué jusqu'à présent. La troupe n'a jamais été aussi bonne d'avant. Mlle Manille Taylor qui jouait le rôle principal a été, comme d'habitude, charmante. Tous les autres acteurs sont excellents. Vous devons mentionner spécialement M. Herman Waldo dans le rôle de Valentine. Les chœurs sont excellents, les costumes très riches et l'orchestre ne laisse rien à désirer.

Avec toutes ces bonnes raisons pour le recommander, le Lycéum sera sans doute rempli tous les soirs de la semaine prochaine.

Convention de la "National Electric Light Association"
Nous lions dans l'Electrical Review du 14 juin:
Un grand intérêt à la prochaine convention à Montréal et tout nous fait présager que la réunion dépassera en nombre et en importance toutes les conventions précédentes. La popularité de cette association s'est accrue avec un vigoureux élan pendant les dernières années, et sa magnifique organisation la place au premier rang avec des plus grandes sociétés non seulement de ce pays mais du monde entier.

Cette place est bien méritée quand on considère la nature pratique de ses travaux et occupations et l'aide immense qu'elle donne à ses membres par la connaissance et les solutions les plus efficaces et économiques des problèmes qui se présentent journellement dans la vie commerciale et électrique.

Le Victoria Skating Rink à Montréal sera employé pour y tenir l'exposition, car une salle plus petite aurait été insuffisante même les applications pour l'espace sont si nombreuses que l'on craint que le rink ne soit pas assez spacieux.

INFORTUNE CONJUGALE

Fin tragique d'une aventure galante
Arrêtation d'une jeune femme et saut d'empres d'un hôtelier bien connu

Il y a trois ans environ un commis d'un des principaux tailleurs de cette ville fit la connaissance d'une jeune personne, fille d'un restaurateur bien connu de l'époque. Les deux jeunes gens finirent par s'aimer et quelques mois après, ils étaient un par les liens du mariage. Pendant un an ou deux tout sembla aller au gré des deux époux, lorsque certaines irrégularités dans la conduite de la jeune femme attirèrent les soupçons du mari. Celui-ci refusa d'abord de croire aux rumeurs plus engageantes qui circulaient sur le compte de sa femme.

Un dimanche dernier, cependant, il acquit la certitude qu'il était trompé, et lundi matin il déposait une plainte à la cour de recorder contre sa femme, accusée d'adultère avec un restaurateur bien connu dans le voisinage de la place Chabouley.

Pour une raison ou pour une autre le mariage ne fut pas exécuté de suite. Des amis du mari informèrent que sa femme et son amant devaient se trouver hier soir dans une maison de réputation douteuse de la rue Saint-Antoine. Il s'y rendit et put constater son malheur; l'individu s'esquiva rapidement, en faisant le saut par la fenêtre, mais la femme fut arrêtée par l'inspecteur de la cour de recorder et emmenée au poste.

L'accusée compara ce matin devant le recorder dans son cabinet particulier. Elle reconnut sa culpabilité et fut condamnée à trois mois de prison aux travaux forcés; mais quelques instants après, par l'entremise de son avocat, elle fut autorisée à donner un cautionnement et demanda à substituer au plaideur de coupable celui de non coupable, ce qui fut accordé. Elle fut ensuite admise à caution. Son procès a été remis à lundi.

Maison de désordre
La maîtresse d'une maison mal fameuse, rue Lagachetière, ainsi qu'une fille et un homme qui s'y trouvaient, ont été arrêtés hier soir. Les accusés ont comparu ce matin devant le recorder et ont nié leur culpabilité. Leur procès a été remis.

Personnel
M. Edmund Guerin, avocat, part ce soir pour Bos. on de son cousin M. Thomas Edmund Guerin, doit passer ses examens pour le titre de bachelier à l'Université de Harvard, le 18 juin prochain. Une plume New-York pour affaires professionnelles.

Sainte-Cunegonde
La grande assemblée de Sainte-Cunegonde convoquée pour ce soir, afin de former un comité de vigilance chargé de surveiller l'administration municipale, aura lieu à Notre-Dame, rue St-Jacques, près de la rue Atwater.

Saint-Louis de Gonzague
Un triduum solennel commença hier soir, le 18 courant, à l'église Sainte-Brigitte, en l'honneur de Saint-Louis de Gonzague, à l'occasion du troisième centenaire de la mort du jeune bienheureux. Les exercices de triduum se feront dans la chapelle de la congrégation des jeunes gens. Vendredi, samedi et dimanche; la messe sera célébrée à 8 heures de ces mêmes jours, à 7 h. 1/2, y a aura sermon et salut solennel de la Très Sainte Trinité. Le triduum se terminera dimanche soir à 8 heures précises.

Un ballon spécial est fait à tous les jeunes gens de ce rendez tous les jours à ces pieux exercices en l'honneur du glorieux patron de la jeunesse catholique.

L'œuvre des Tabernacles
Monsieur le rédacteur,
Mardi, 23 juin, à 3 heures p. m., Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal fera l'ouverture de l'exposition annuelle de l'œuvre des Tabernacles, à la salle des réunions ordinaires, maison de la congrégation de Notre-Dame, rue St-Jean-Baptiste.

Le Lycéum
La première représentation de "Olivette" a été donnée hier soir au Lycéum, devant un auditoire des plus nombreux. A part quelques critiques de détail, le spectacle est impossible d'éviter pour une première représentation, tout à fait au-dessus de tout ce qui a été joué jusqu'à présent. La troupe n'a jamais été aussi bonne d'avant. Mlle Manille Taylor qui jouait le rôle principal a été, comme d'habitude, charmante. Tous les autres acteurs sont excellents. Vous devons mentionner spécialement M. Herman Waldo dans le rôle de Valentine. Les chœurs sont excellents, les costumes très riches et l'orchestre ne laisse rien à désirer.

Avec toutes ces bonnes raisons pour le recommander, le Lycéum sera sans doute rempli tous les soirs de la semaine prochaine.

Convention de la "National Electric Light Association"
Nous lions dans l'Electrical Review du 14 juin:
Un grand intérêt à la prochaine convention à Montréal et tout nous fait présager que la réunion dépassera en nombre et en importance toutes les conventions précédentes. La popularité de cette association s'est accrue avec un vigoureux élan pendant les dernières années, et sa magnifique organisation la place au premier rang avec des plus grandes sociétés non seulement de ce pays mais du monde entier.

Cette place est bien méritée quand on considère la nature pratique de ses travaux et occupations et l'aide immense qu'elle donne à ses membres par la connaissance et les solutions les plus efficaces et économiques des problèmes qui se présentent journellement dans la vie commerciale et électrique.

Le Victoria Skating Rink à Montréal sera employé pour y tenir l'exposition, car une salle plus petite aurait été insuffisante même les applications pour l'espace sont si nombreuses que l'on craint que le rink ne soit pas assez spacieux.

LA SECHERESSE

Frères ordonnés par Sa Grandeur Mgr Lacombe

Dans une lettre pastorale adressée aux fidèles de son diocèse, Mgr des Trois-Rivières dit ce qui suit:
L'échéance prolongée que nous avons depuis le commencement des semaines de jeûne, et que nous faisons un devoir d'implorer d'une manière spéciale la miséricorde de Dieu, et le supplier d'avoir pitié de notre peuple déjà si péniblement affligé par les mauvaises récoltes que nous avons eues depuis trois ans. En conséquence, nous ordonnons à tous les prêtres du diocèse de dire, comme raison de mandat, l'oraison ad petendum pluviam, ou l'oraison pour obtenir le bon temps, selon que le besoin s'en fera sentir, et cela pendant un mois à dater du jour où sera reçue la présente.

Invitez aussi les fidèles à prier à cette fin en leur particulier, en les engageant à faire un bon usage de biens qu'il plaira au bon Dieu de leur donner.

Que le Seigneur vous ait en sa Sainte Garde.

Votre dévoué serviteur,
L. F. EV. DES TROIS-RIVIERES.

IL FAIT FROID

A New York, dans le golfé St-Laurent
New-York, 18.—Un changement remarquable s'est produit dans la température depuis vingt-quatre heures.

Aujourd'hui les gens portent leurs pardessus. C'est le cas du valet du village hier après-midi.

A trois heures, ce matin, le thermomètre marquait une chute de 53 degrés au-dessous de zéro. Une pluie froide est tombée à bonne heure ce matin.

RIMOUSKI, 18.—Une dépêche nous apprend qu'à Sainte-Anne des Monts, il y a encore de la neige, ainsi que dans plusieurs endroits du golfe.

PARNELL POURSUIVI

Pour faits du divorce O'Shea
DUBLIN, 18.—La Presse annonce que des procédures ont été commencées contre M. Parnell, en vertu d'un jugement de \$3,500 que Parnell a été condamné à payer comme frais du procès en divorce O'Shea.

AVENTURE DE BALLON

Un aéroplane tué—Deux personnes perdues dans les airs
PARIS, 18.—Une ascension en ballon dont le résultat sera sans doute la mort de deux personnes a eu lieu hier après-midi à La Flèche.

Un ballon contenant un aéroplane et deux compagnons, fut lancé en présence d'une foule énorme. Lorsque le ballon fut à une certaine hauteur de cinquante pieds l'aéroplane qui était occupé à réparer la nacelle du ballon est tombé par terre, mortellement blessé. Le ballon continua sa course dans les airs jusqu'à ce qu'il fut perdu de vue avec deux aéronautes inexpérimentés. On a télégraphié partout pour avoir des rapports, mais on n'a jusqu'à présent reçu aucune nouvelle. On n'a aucun espoir de recouvrer ni le ballon ni les deux aéronautes.

Un médecin au Labrador
QUÉBEC, 18.—Le Dr Fiset de Rimouski a reçu ordre de se rendre aux secours des familles du Labrador, décimées par la maladie.

Les récoltes
VIENNE, 18.—En Hongrie la récolte sera moyenne et en Autriche elle sera beaucoup inférieure à celles des dernières cinq années.

La question trisulcée
LONDRES, 18.—La presse associée est autorisée à déclarer que le montant collecté pour l'œuvre des Tabernacles irlandais a été de £120,000; sur ce montant on a dépensé £90,000 et £30,000 ont été obtenus sur un chèque forcé.

Maritime
QUÉBEC, 18.—Arrivés: SS. Sarmatiana, Glasgow; SS. Ontario, Bristol.

Barque Anna, Londres; brigantine Congo, Barbades; brigantine Kildonan, Barbades.

Acquis: SS. Vancouver, Liverpool; SS. Mongolian, Glasgow; SS. Acadia, Norfolk; SS. Ontario, Barbades; Agathe, Sunderland; barque Cleveland, Bristol.

Le grève des cordonniers
QUÉBEC, 18.—Les relations entre ouvriers et patrons ne s'améliorent pas.

Le conseil central de Québec a résolu de supporter les grévistes.

Slavin et Sullivan
OMAHA, 18.—Une bourse de \$25,000 a été offerte par le "Magic City Athletic Club" pour une bataille (fight) entre Slavin et Sullivan. Un chèque en garantie a été déposé à la banque.

Le profit des spéculations
NEW-YORK, 18.—Le "New York Times" qui comptait parmi les millionnaires de New-York et qui jusqu'à il y a un an était un des spéculateurs les plus hardis et les plus grands, a été obligé de vendre ses biens dans le voisinage de New-York.

Cour Suprême
OTTAWA, 18.—La Cour suprême rendra jugement lundi prochain dans une cause des écoles du Manitoba.

L'excursion Québec et Ste-Anne de Beaupré
Voici ce que LA PRESSE du 7 juillet, 1890, disait de cette excursion:
"Le splendide vapeur "Trois-Rivières", garni de drapeaux, parti samedi soir avec à son bord les excursionnistes de Québec et Ste-Anne de Beaupré. Ce beau voyage a été très agréable. Les conditions de la traversée, l'ordre le plus parfait à bord, le confort, et les plus délicieuses soirées, ont été les raisons qui ont fait de ce voyage un succès. Les excursionnistes ont été très satisfaits de leurs succès."

Il n'y a aucun doute qu'un aussi grand nombre de personnes prendront part à ce beau voyage cette année. Départ samedi prochain, à 6 heures p. m. \$1.50 aller et retour.

A. le chapeau. C'est le rapport qu'on donne à propos d'un valet capable de tenir la mer. A. L.—dans les affections des femmes du système nerveux, on a vu avec succès le sulfate de fer. Ce médicament est très efficace et économique des problèmes qui se présentent journellement dans la vie commerciale et électrique.

Le Victoria Skating Rink à Montréal sera employé pour y tenir l'exposition, car une salle plus petite aurait été insuffisante même les applications pour l'espace sont si nombreuses que l'on craint que le rink ne soit pas assez spacieux.

ASSOCIATION SAINT-JEAN-BAPTISTE

Grands marchés du convoi des couronnes destinées aux monuments
Doverbury et des victimes de 1837, dimanche le 21 juin 1891

Le convoi se composera de trois grandes divisions sous les ordres des commandants généraux aidés de trois commandants de division ayant chacun leurs commandants de section comme suit:
DIVISION N°1

La section d'Hochebag se réunira rue Notre-Dame et prendra la tête du convoi, accompagnée des sections de Maisonneuve et de Longueuil et successivement des autres sections, jusqu'au cimetière, dans l'ordre qui suit. Elle partira à 1 heure précise.

Le commandant général, escorté de deux commandants de section; Un peloton d'hommes de police. La bande Philharmonique de Saint-Jean-Baptiste.

Le char funèbre chargé des couronnes destinées aux présidents généraux de l'Association Nationale et escorté par une garde d'honneur de 20 hommes de la brigade de feu.

La section d'Hochebag. La section de Maisonneuve. La section de Longueuil.

Le convoi, composé entièrement de voitures, suivra ensuite la rue Sainte-Catherine, recevant successivement les sections qui suivent: la section du St-Croix-Vert.

La section Saint-Vincent de Paul. La section Sainte-Brigitte. Les sections Saint-Jacques et Notre-Dame de la Croix.

Un peloton d'hommes de police. Le char funèbre chargé des couronnes destinées aux victimes de 1837 escorté par la garde de Salaberry.

Un peloton de 20 hommes de la brigade de feu. Les officiers généraux de l'Association Nationale, accompagnés des officiers de St-Jacques, Notre-Dame et des diverses sociétés et organisations indépendantes présentant des couronnes aux monuments, composés par les sociétés Saint-Joseph, Saint-Pierre, Saint-Vincent, les Artisans Canadiens, le Club Conservateur, le Club National, le Club Letellier, l'Union Typographique, la Société des Marchands de l'Institut Canadien, les carrossiers, les tailleurs de pierre, les étudiants et autres organisations diverses, suivis par

LA DIVISION DU NORD
La section des paroisses du nord conduite par la société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Eustache, partie à 7 heures du matin, arrivera au Mile-End à onze heures, précédée par le char funèbre portant les couronnes de Chénier.

Après un léger goûter et le repas de deux heures au village St-Jean-Baptiste le convoi accompagné par les sections de St-Jacques, Notre-Dame et de la division de l'Est, à l'intersection de la rue Sainte-Catherine. Ici le convoi recevra les sections de Chénier et de la division de l'Ouest, qui fera sa jonction à l'intersection de la rue Guy.

DIVISION DE L'OUEST
La section Saint-Charles partira de la rue Napoléon à une heure précise, précédée d'un peloton d'hommes de police et sera suivie par

La section Sainte-Cunegonde, la section Saint-Henri, la section St-Jacques, la section St-Joseph.

Le convoi suivra les rues des Sections et Guy jusqu'à l'intersection de la rue Sherbrooke et là se fera la jonction à la suite de la division du nord.

POLICE DU CIMETIÈRE
Dès une heure les avenues du cimetière seront placées sous la direction d'un peloton de police et de six commandants chargés de diriger les voitures pour des raisons de sécurité. Les piétons des endroits qui leurs sont réservés de manière à prévenir tout encombrement. Les piétons devront se rendre de bonne heure soit par le pont principal et suivre les angles pour obtenir de bonnes positions et faciliter le service d'ordre.

Les personnes en voiture auront une entrée spéciale au cimetière sur un terrain réservé d'où la vue sera excellente. Pour prévenir tout accident chaque voiture devra garder la route principale pendant tout le temps de la cérémonie.

Les chars funèbres et les voitures des officiers des différentes sociétés et des invités pourront seuls entrer par la porte principale et suivre les allées conduisant aux monuments. Les autres voitures du convoi entreront par une porte spéciale un peu à gauche qui les conduira directement au monument des présidents. Chaque couronne présentée par les différentes associations sera successivement mise en place par les membres de l'Association Nationale et assurée par un personnel nombreux.

Il sera ensuite procédé de la même manière à la décoration du monument de Chénier. Les centres de Chénier placés dans une urne magnifique seront déposés les derniers. La bénédiction des couronnes par le Révérend Monsieur Sentenac, curé de Notre-Dame, sera suivie d'un Libéra solennel, dirigé par la bande Philharmonique aidé d'un chœur puissant comprenant tous les membres des différents chœurs de Montréal qui voudront

bien prier leur concours en cette circonstance.

L'assistance réservée aux officiers sera entourée d'un cercle de cent hommes de police, de la brigade de feu et des porte-drapeaux de toutes les sociétés présentes, avec les drapeaux déployés pendant la cérémonie du couronnement. Les sociétés invitées à apporter chacune deux drapeaux aux couleurs nationales pour la décoration.

DISCOURS DE CIRCONSTANCE
Après la cérémonie du couronnement le public sera invité à se rendre à quelque distance du monument, où l'assemblée quelque vaste qu'elle puisse être trouvera amplement l'espace nécessaire à son installation sous les frais ombrages des grands arbres environnants. Là l'Association Nationale et ses services éminents rendus au pays et à notre nationalité par les hommes éminents dont nous voyons honorer la mémoire.

Chemin de fer Pacifique Canadien
A dater de lundi, le 22 juin 1891, les trains du chemin de fer pacifique Canadien qui faisaient le trajet entre la gare Bonaventure, Montréal, et Chambly, Marieville, Saint-Césaire et autres stations sur la ligne entre Saint-Lambert et Farham seront discontinués entre Montréal et Saint-Lambert. Les trains ne circuleront que jusqu'à et de Saint-Lambert. Les billets seront vendus pour ce trajet.

Fumez le cigare "Minerva" à 5 cents. 153-jno

Décès
SAVOIE.—En cette ville, le 17 courant, à 10 heures, a été déposé au cimetière de la Madeleine, le corps de Monsieur Adèle Richer, épouse de Monsieur François Richer, âgé de 72 ans. Le service et l'enterrement auront lieu vendredi, le 19 courant, à 10 heures, à la paroisse de la Madeleine. Le convoi funèbre partira de la demeure de son défunt, Monsieur Adèle Richer, 71 rue de la Madeleine, à 7 heures, pour se rendre au cimetière de la Madeleine. Les parents et amis, ainsi que les membres de la paroisse de la Madeleine, sont priés d'assister à son enterrement.

RENARD.—En cette ville, à l'hospice St-Charles, le 17 courant, à 10 heures, a été déposé au cimetière de la Madeleine, le corps de Monsieur Antoine Renaud, âgé de 72 ans. Le service et l'enterrement auront lieu vendredi, le 19 courant, à 10 heures, à la paroisse de la Madeleine. Le convoi funèbre partira de la demeure de son défunt, Monsieur Antoine Renaud, 71 rue de la Madeleine, à 7 heures, pour se rendre au cimetière de la Madeleine. Les parents et amis, ainsi que les membres de la paroisse de la Madeleine, sont priés d'assister à son enterrement.

LEBEYEC.—Au quartier Saint-Jean-Baptiste, au No 343 rue George-Hyppolite, le 17 courant, a été déposé au cimetière de la Madeleine, le corps de Monsieur Louis Lebecq, âgé de 60 ans. Le service et l'enterrement auront lieu vendredi, le 19 courant, à 10 heures, à la paroisse de la Madeleine. Le convoi funèbre partira de la demeure de son défunt, Monsieur Louis Lebecq, 343 rue George-Hyppolite, à 7 heures, pour se rendre au cimetière de la Madeleine. Les parents et amis, ainsi que les membres de la paroisse de la Madeleine, sont priés d'assister à son enterrement.

RENAUD.—En cette ville, à l'hospice St-Charles, le 17 courant, à 10 heures, a été déposé au cimetière de la Madeleine, le corps de Monsieur Antoine Renaud, âgé de 72 ans. Le service et l'enterrement auront lieu vendredi, le 19 courant, à 10 heures, à la paroisse de la Madeleine. Le convoi funèbre partira de la demeure de son défunt, Monsieur Antoine Renaud, 71 rue de la Madeleine, à 7 heures, pour se rendre au cimetière de la Madeleine. Les parents et amis, ainsi que les membres de la paroisse de la Madeleine, sont priés d'assister à son enterrement.

LEBEYEC.—Au quartier Saint-Jean-Baptiste, au No 343 rue George-Hyppolite, le 17 courant, a été déposé au cimetière de la Madeleine, le corps de Monsieur Louis Lebecq, âgé de 60 ans. Le service et l'enterrement auront lieu vendredi, le 19 courant, à 10 heures, à la paroisse de la Madeleine. Le convoi funèbre partira de la demeure de son défunt, Monsieur Louis Lebecq, 343 rue George-Hyppolite, à 7 heures, pour se rendre au cimetière de la Madeleine. Les parents et amis, ainsi que les membres de la paroisse de la Madeleine, sont priés d'assister à son enterrement.

RENAUD.—En cette ville, à l'hospice St-Charles, le 17 courant, à 10 heures, a été déposé au cimetière de la Madeleine, le corps de Monsieur Antoine Renaud, âgé de 72 ans. Le service et l'enterrement auront lieu vendredi, le 19 courant, à 10 heures, à la paroisse de la Madeleine. Le convoi funèbre partira de la demeure de son défunt, Monsieur Antoine Renaud, 71 rue de la Madeleine, à 7 heures, pour se rendre au cimetière de la Madeleine. Les parents et amis, ainsi que les membres de la paroisse de la Madeleine, sont priés d'assister à son enterrement.

LEBEYEC.—Au quartier Saint-Jean-Baptiste, au No 343 rue George-Hyppolite, le 17 courant, a été déposé au cimetière de la Madeleine, le corps de Monsieur Louis Lebecq, âgé de 60 ans. Le service et l'enterrement auront lieu vendredi, le 19 courant, à 10 heures, à la paroisse de la Madeleine. Le convoi funèbre partira de la demeure de son défunt, Monsieur Louis Lebecq, 343 rue George-Hyppolite, à 7 heures, pour se rendre au cimetière de la Madeleine. Les parents et amis, ainsi que les membres de la paroisse de la Madeleine, sont priés d'assister à son enterrement.

RENAUD.—En cette ville, à l'hospice St-Charles, le 17 courant, à 10 heures, a été déposé au cimetière de la Madeleine, le corps de Monsieur Antoine Renaud, âgé de 72 ans. Le service et l'enterrement auront lieu vendredi, le 19 courant, à 10 heures, à la paroisse de la Madeleine. Le convoi funèbre partira de la demeure de son défunt, Monsieur Antoine Renaud, 71 rue de la Madeleine, à 7 heures, pour se rendre au cimetière de la Madeleine. Les parents et amis, ainsi que les membres de la paroisse de la Madeleine, sont priés